

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1541

présenté par

M. Chenu, M. Bilde, M. Collard, Mme Le Pen, M. Pajot et M. Aliot

ARTICLE 23

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.